

Pour autant, le degré de développement de l'enseignement tertiaire n'épuise pas l'exégèse des inégalités, comme le révèle notamment le poids de la variable sexe dans le contexte suisse. Ici, c'est probablement l'égalisation tardive des droits entre hommes et femmes qui permet d'expliquer le retard helvète.

Plus largement, les inégalités sociales d'accès aux diplômes du tertiaire peuvent aussi être lues comme le produit d'une organisation scolaire: entrée tardive à l'école obligatoire, sélection extrêmement précoce, filiarisation du secondaire, autant de dimensions organisationnelles que les sociologues ont identifiées comme produisant de l'inégalité face à l'école. La part belle faite à la formation professionnelle dans un système scolaire résolument dual et le contexte de quasi plein emploi expliquent aussi pour partie les différents choix d'orientation opérés par les familles.

Finalement, la régression logistique saisit le poids de chacun de ces registres d'appartenance sur les trajectoires scolaires, mais également l'addition de leurs effets. Ces résultats soulignent l'importance de développer une approche intersectionnelle, questionnant non seulement les appartenances mais aussi leurs imbrications dans la construction d'un rapport à l'éducation. Ils plaident pour le développement de recherches qualitatives visant à saisir, d'une part, les modalités de l'organisation sociétale prévalant à de telles déterminations et, d'autre part, la façon dont ces appartenances s'articulent au sein d'un même individu dans la construction d'un rapport à l'école et à ses savoirs et, plus largement, d'un rapport au monde.

CHAPITRE 9

FORMATION ET MOBILITÉ SOCIALE EN SUISSE: REGARDS SUR CINQUANTE ANS D'INÉGALITÉS

Julie Falcon, Dominique Joye

INTRODUCTION

La position sociale d'un individu est classiquement définie par la profession exercée. Il existe un lien fort entre, d'une part, la formation suivie et la position sociale ainsi définie mais aussi, d'autre part, entre l'origine sociale et la formation. Or, la structure des professions a subi des transformations considérables ces 50 dernières années – notamment depuis que le nombre d'emplois dans le tertiaire dépasse de plus en plus nettement celui du secondaire – tout comme la structure de la formation acquise, avec un allongement général des études et une reconfiguration forte de la formation tertiaire professionnelle.

Dans un tel contexte, on peut s'attendre à ce que le lien entre la situation sociale des parents et celles de leurs enfants, bref de ce que l'on appelle la «mobilité sociale intergénérationnelle», se retrouve totalement bouleversé. Cependant, certains arguent que les inégalités subsistent nécessairement, quand bien même les conditions contextuelles changeraient. Même si nous nous situons plutôt dans cette seconde ligne, il importe de décomposer d'abord la relation entre origine sociale et formation, puis entre formation accomplie et position sociale acquise, pour comprendre pleinement les mécanismes qui sous-tendent l'évolution de la mobilité sociale en Suisse et les inégalités qui y sont liées.

Dans l'étude de cette double relation, origine-formation puis formation-position acquise, une décomposition entre différentes cohortes est indispensable pour suivre son évolution. La mise en commun d'une série d'enquêtes réalisées ces 40 dernières années va permettre de détailler le

lien entre la mobilité scolaire et la mobilité sociale pour les personnes nées entre 1912 et 1974, en portant une attention particulière aux spécificités masculines et féminines des parcours.

Mais avant d'en arriver là, et de montrer les spécificités helvétiques – un pays fortement marqué par la dichotomie entre formations générales et professionnelles – revenons sur un bref état de l'art et sur les tendances générales que l'on peut déduire de la littérature.

ÉDUCATION ET MOBILITÉ SOCIALE: DÉBATS EN COURS

La recherche sur la mobilité sociale s'est beaucoup développée à partir des années 1950 sous l'égide du paradigme fonctionnaliste. En lien avec cette logique fonctionnelle, les chercheurs de cette période postulaient qu'avec le développement économique, les sociétés industrialisées verraient l'avènement de la méritocratie et que par conséquent la mobilité sociale augmenterait (Blau & Duncan, 1967; Kerr, Dunlop, Harbison & Myers, 1960; Parsons, 1960; Treiman, 1970). La sélection s'effectuerait de plus en plus sur le talent et le mérite personnel des individus – mesurés notamment à travers leur niveau d'éducation – plutôt qu'en fonction de variables ascriptives – telles l'origine sociale, le genre, ou l'origine nationale – et dès lors l'égalité des chances serait progressivement assurée.

Toutefois, les recherches empiriques ont conduit au rejet de cette théorie. D'une part, certaines recherches ont souligné qu'il n'existe pas de lien systématique entre croissance économique et augmentation de la mobilité sociale (Breen, 1997). D'autre part, cette théorie a largement sous-estimé le poids persistant de l'origine sociale sur la détermination du niveau d'étude d'une personne et de sa position sociale. En effet, deux importantes recherches comparatives publiées à l'orée des années 1990 ont conclu, premièrement, que les inégalités face à l'école étaient restées persistantes en dépit de l'expansion des systèmes éducatifs (Shavit & Blossfeld, 1993) et, deuxièmement, que la fluidité sociale¹ était restée rela-

1 Le terme de fluidité sociale correspond à une mesure *relative* de la mobilité sociale, par opposition à la mesure *absolue* de la mobilité sociale. Alors que cette dernière définit tout simplement la mobilité sociale telle qu'on l'observe dans la réalité, la fluidité sociale est une mesure qui a pour vocation de neutraliser le plus possible les effets de changement structurels dans la stratification. En effet, l'analyse de la mobilité sociale se heurte à des problèmes de

tivement stable au cours du temps, se caractérisant par une forme – *pattern* – similaire entre différents pays (Erikson & Goldthorpe, 1992).

Néanmoins, d'autres analyses empiriques ont appuyé des résultats alternatifs. En particulier, l'étude menée par Ganzeboom, Luijckx et Treiman (1989) soutient la thèse qu'il existe des différences substantielles en termes de mobilité sociale dans l'espace et dans le temps. Des recherches plus récentes se sont attachées à défendre cette vision. C'est le cas de l'étude de Breen et Luijckx (2004) qui met en avant que la fluidité sociale varie de manière significative entre les pays européens et qu'il y a eu une tendance à l'augmentation de cette fluidité dans certains pays entre les années 1970 et 1990 – bien que cette tendance ne soit pas toujours statistiquement significative. Dans le même ordre d'idées, une étude récente a insisté sur la non-persistance des inégalités face à l'école dans huit pays d'Europe (Breen, Luijckx, Müller & Pollak, 2009, 2010).

Dès lors, d'autres propositions théoriques ont été mises en avant. En particulier, deux mécanismes ont été proposés pour expliquer comment l'éducation est susceptible d'influencer les taux de mobilité et de fluidité sociale: (1) l'effet d'égalisation et (2) l'effet de composition (Breen & Jonsson, 2007; Breen, 2010b). Le premier effet décrit le déclin de l'association entre l'origine sociale et le niveau d'étude des individus. Comme l'éducation est souvent considérée comme le déterminant principal de la position sociale d'une personne, si le niveau d'étude dépend moins de l'origine sociale, alors la fluidité sociale devrait augmenter. Outre les recherches

comparabilité de la structure sociale entre d'une part un père et son enfant et d'autre part la comparaison d'une génération à une autre. En guise d'illustration, prenons la situation d'un cadre dont le père était employé de bureau, autrement dit, une personne qui par rapport à la position sociale de son père est objectivement en situation de mobilité sociale ascendante. Maintenant supposons que dans la génération du père de cette personne, être employé de bureau était une position sociale meilleure que la moitié de la population et que dans la génération de cette personne être cadre est une position sociale meilleure que seulement 40% de la population. Alors en termes *relatifs* cette personne est dans une situation de mobilité sociale descendante. En effet, alors que dans la génération du père 50% de la population avait une meilleure position sociale que son père, dans la génération de la personne en question 60% a une meilleure position sociale qu'elle, même si objectivement sa position sociale est meilleure que celle de son père (Breen, 2010a, pp. 417-418). Ainsi, la fluidité sociale permet de mesurer l'évolution des flux de mobilité sociale dans les sociétés en termes relatifs.

menées sous l'égide de Breen citées précédemment, d'autres travaux avaient déjà mis en évidence cet effet d'égalisation éducative dans différents contextes nationaux tels qu'en Allemagne (Erikson & Jonsson, 1996), en France (Thélot & Vallet, 2000), en Italie (Shavit & Westerbeek, 1998), aux Pays-Bas (Sieben, Huinink & De Graaf, 2001) et en Suède (Jonsson & Erikson, 2000). Le deuxième effet est un peu plus subtil à saisir. Il résulte de l'observation que le poids de l'origine sociale sur la position sociale d'une personne est souvent moins important au sein des niveaux d'études plus élevés (Hout, 1988). Or, du fait de l'expansion du système éducatif, de plus en plus d'individus atteignent des niveaux d'éducation plus élevés qu'auparavant. Ainsi, ce changement dans la composition de la stratification du système éducatif expliquerait une part non négligeable de l'augmentation de la fluidité sociale. Ce mécanisme a été corroboré par des analyses empiriques dans les cas de l'Allemagne (Breen & Jonsson, 2007), de la France (Vallet, 2004) et de la Suède (Erikson & Jonsson, 1998). Enfin, Breen (2010b) a montré que les deux effets peuvent parfois se compléter. Alors que dans le cas du Royaume-Uni, seul l'effet de composition explique l'augmentation de la fluidité sociale, en Suède, l'effet d'égalisation domine sur l'effet de composition tandis qu'en Allemagne, l'effet de composition prime sur l'effet d'égalisation. De telles observations poussent ainsi Breen à conclure que l'expansion des systèmes éducatifs constitue un moyen d'augmenter la fluidité sociale, même lorsqu'il n'y a pas eu d'effet d'égalisation (2010b, p. 382).

Ce constat reste néanmoins à nuancer, notamment au vu de l'hétérogénéité que revêtent parfois certains indicateurs utilisés pour mesurer les classes sociales et les niveaux d'études. En effet, avec la tertiairisation du marché du travail et l'expansion du système éducatif, certaines catégories qui autrefois étaient homogènes et donc discriminantes sont devenues de grands agrégats qui ne rendent plus tout à fait compte de la réalité sociale. Ainsi, certaines recherches montrent combien il existe différentes logiques de mobilité et de reproduction sociale au sein de différentes fractions de la classe de service² (Güveli, Luijkx & Ganzeboom, 2012). Plus percutant encore, les travaux menés par Ichou et Vallet (2011)

2 La «*service class*» désigne une catégorie spécifique au monde anglo-saxon que l'on peut partiellement décrire en faisant référence à l'idée de «*classe moyenne salariée*». Pour une discussion de ce terme et de sa «*traduction*» française, nous invitons le lecteur à consulter l'article de Bidou-Zachariassen (2000).

sur les inégalités d'obtention du Baccalauréat en France montrent combien ce niveau d'étude, autrefois sésame de la réussite sociale, recouvre désormais des dimensions très hétérogènes. Ainsi, alors qu'en apparence l'accès au diplôme du Baccalauréat semble s'être démocratisé dans ce pays, une analyse plus fine des différentes filières – générales, techniques et professionnelles – montre que cette démocratisation s'est majoritairement opérée grâce au développement des filières techniques et professionnelles de ces diplômes, qui sont par définition les moins prestigieuses. À l'inverse, au sein des filières générales – et en particulier lorsque la filière la plus prestigieuse est isolée, à savoir la filière scientifique option mathématiques et/ou physique – les inégalités demeurent considérables. En d'autres termes, l'apparente démocratisation de l'accès au Baccalauréat en France est toute relative puisque l'accès aux filières les plus prestigieuses ne s'est nullement démocratisé, corroborant ainsi la thèse de Lucas (2001) des inégalités effectivement maintenues. Ainsi, les thèses actuelles qui soutiennent la non-persistance de l'inégalité des chances pourraient en partie être le résultat de l'amoindrissement du pouvoir discriminant des indicateurs utilisés pour mesurer ces inégalités.

Par ailleurs, d'autres recherches empiriques continuent de montrer la persistance des inégalités face à l'école. Celle de Pfeffer (2008) est à ce titre particulièrement intéressante de notre point de vue puisqu'elle a l'avantage d'inclure la Suisse – pays malheureusement trop souvent exclu des études comparatives dans ce domaine. Ainsi, l'auteur met en évidence combien les inégalités éducatives en Suisse sont parmi les plus fortes des 19 pays industrialisés étudiés. Ce mauvais classement de la Suisse en matière d'égalité des chances est à mettre en lien avec la spécificité de son système éducatif, notamment avec la sélection dans diverses filières d'orientation très segmentées, ceci à un âge relativement précoce. Or, des études montrent que le poids de l'origine sociale est particulièrement prononcé au début de la carrière éducative (Shavit & Blossfeld, 1993; Maurin, 2007). Autrement dit, plus la sélection est opérée tôt, moins le système éducatif aura de chance d'harmoniser les effets des différentes origines sociales des élèves. Un tel constat fait évidemment écho aux recherches menées au niveau national dans ce domaine. L'étude de Buchmann et Charles (1993) a été l'une des premières à montrer, en comparant deux cohortes de Suisses germanophones nés en 1950 et 1960, que malgré l'augmentation générale des niveaux d'études, du fait de l'expansion du système éducatif, l'effet de l'origine sociale sur le niveau d'étude atteint n'avait pas substantiellement diminué. En outre, les auteurs ont

mis en évidence que la transition aux niveaux d'études tertiaires était marquée par un fort effet de l'origine sociale. Cet effet de l'origine sociale s'explique aussi par l'expansion relativement faible des niveaux d'étude tertiaires en Suisse, en tous cas en comparaison d'autres pays industrialisés. De nombreuses autres recherches concluent également à la prégnance de l'origine sociale dans l'accès aux études en Suisse (Buchmann, Sacchi, Lamprecht & Stamm, 2007; Hupka-Brunner, Sacchi & Stalder, 2010; Meyer, 2009).

Au niveau des études sur la mobilité sociale en Suisse, en dehors des travaux pionniers de Girod (1977) cantonnés à Genève, essentiellement trois recherches avaient été menées sur ce sujet jusqu'à récemment (Bergman, Joye & Fux, 2002; Joye, Bergman & Lambert, 2003; Levy, Joye, Guye & Kaufmann, 1997). Néanmoins, ces dernières années ont témoigné d'un regain d'intérêt pour l'étude sociologique de la mobilité sociale en Suisse, en particulier dans une perspective temporelle (Falcon, 2012, 2013; Jacot, 2013; Jann & Combet, 2012). D'une manière générale, ces études sur la mobilité sociale soulignent la forte persistance du poids de l'origine sociale dans la détermination de la position sociale d'une personne. La plupart de ces études montrent en effet que les taux de mobilité sociale comme de fluidité sociale sont restés très stables au cours du temps et ceci en dépit des variations économiques (Levy *et al.*, 1997; Bergman *et al.*, 2002; Falcon, 2012, 2013). Cependant, l'étude de Joye *et al.* (2003) fournit des résultats plus contrastés. Les auteurs constatent une augmentation de la fluidité sociale en Suisse lorsque la classe sociale est mesurée avec la typologie ISCO-88, tandis qu'en mesurant la classe sociale avec le schéma de Goldthorpe (Erikson & Goldthorpe, 1992) – une référence dans l'analyse de la mobilité sociale – ils concluent à la stabilité de la fluidité sociale. De tels résultats soulignent l'importance des indicateurs utilisés pour mesurer la mobilité sociale. Quant à la récente analyse de Jann et Combet (2012), elle a montré à l'aide d'une méthode peu connue – *proportional reduction of error* – que l'effet de l'origine sociale sur la position sociale avait, en Suisse, diminué pour les femmes, et non pour les hommes. De plus, cette analyse a trouvé que les inégalités éducatives avaient diminué d'une manière générale jusqu'à la cohorte de naissance 1950-1960 puis s'étaient de nouveau renforcées au sein des cohortes suivantes. Enfin, l'article de Jacot (2013) nous rappelle à quel point l'importance de la formation dans le processus de mobilité sociale est souvent

3 Cf. www.ilo.org/

exagérée en observant combien l'origine sociale a un effet non négligeable sur la position sociale, ceci en contrôlant l'effet du niveau d'éducation. Jacot n'observe par ailleurs pas de tendance suffisamment forte qui corroborerait l'hypothèse de l'effet de composition dans le contexte suisse. Ainsi, bien que certains résultats paraissent contradictoires, dans l'ensemble, la mobilité sociale en Suisse semble se caractériser par une rigidité importante.

LA MOBILITÉ SOCIALE EN QUESTIONS

D'une manière générale, la question de recherche qui guide notre étude pourrait être formulée ainsi: en quoi le rôle de l'éducation a-t-il changé dans le processus de mobilité sociale en Suisse? Est-ce que, comme le montrent les diverses études menées par, ou sous l'égide de, Breen (Breen & Jonsson, 2007; Breen *et al.*, 2009; Breen *et al.*, 2010; Breen, 2010b), on observe aussi dans le contexte helvétique un effet d'égalisation éducative et/ou un effet de composition qui auraient pu provoquer davantage de mobilité sociale?

L'effet de composition étant plus difficile à tester empiriquement, nous nous focaliserons ici sur l'effet d'égalisation ainsi que sur l'évolution du rendement des titres éducatifs sur le marché du travail en termes de position sociale acquise. Ainsi, de manière plus formelle, nous interrogeons les deux relations qui lient la mobilité sociale et l'éducation, à savoir entre l'origine sociale et le niveau d'étude et entre le niveau d'étude et la position sociale atteinte à l'âge adulte. Nous pouvons décomposer ces aspects sous la forme des questions de recherche suivantes:

- L'origine sociale est-elle toujours aussi déterminante pour atteindre un niveau d'éducation donné? Autrement dit, observe-t-on en Suisse un effet d'égalisation? En particulier, étant donné le contexte d'expansion du système éducatif en cours depuis les années 1960 en Suisse et aussi, plus récemment, le développement du système des HES, une plus grande égalité éducative en Suisse pourrait être observée. Néanmoins, l'hypothèse alternative de la persistance des inégalités éducatives pourrait aussi être défendue. En effet, de par la spécificité de son système éducatif, avec une sélection très précoce qui entrave la mission égalisatrice de l'école, l'origine sociale pourrait demeurer très prégnante en Suisse.

- Un niveau d'étude donné est-il toujours aussi déterminant pour atteindre une position sociale donnée? En d'autres mots, la valeur des titres éducatifs est-elle demeurée la même ou observe-t-on une variation de la valeur des différents titres sur le marché du travail? L'hypothèse principale est celle d'un renforcement du poids de la formation dans une société où le savoir tient une place de plus en plus importante, *a fortiori* en tenant compte de l'expansion de la formation. Il faut cependant souligner qu'une hypothèse alternative, celle d'une parfaite stabilité, peut être défendue. En effet, l'analyse de la mobilité sociale a montré une stabilité très forte de la relation entre l'origine sociale et la position sociale atteinte en Suisse dès lors que l'on tient compte du changement structurel dans les répartitions entre les classes sociales (Falcon, 2012). En d'autres termes, si la structure des inégalités se reproduit, alors le lien entre formation et occupation devrait se maintenir.

S'intéresser à ces questions dans le contexte helvétique n'est pas seulement pertinent en raison du faible nombre de recherches ayant traité ce sujet dans ce pays et particulièrement dans une perspective temporelle longue, mais aussi du fait des spécificités institutionnelles de la Suisse – à commencer par le système dual, surtout développé dans un contexte germanique – et de la relativement faible démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur.

Nos analyses seront systématiquement effectuées pour les hommes et les femmes, séparément, car les différences de genre nous intéressent au niveau du rôle de l'éducation dans le processus de mobilité sociale. Toutes les études sur les inégalités éducatives convergent sur un point, celui de l'égalisation du poids du genre dans l'accès aux études (Shavit & Blossfeld, 1993). En effet, alors que l'origine sociale semble demeurer une variable assez déterminante pour accéder à différents niveaux d'éducation, la réussite scolaire des filles par rapport à celle des garçons a considérablement augmenté, de sorte que cette réussite scolaire converge de plus en plus entre filles et garçons, voire même s'inverse dans de nombreux pays (Buchmann, DiPrete & McDaniel, 2008). Dans le même temps, la féminisation du marché du travail constituerait une transformation majeure des sociétés (Oesch, 2006). Ainsi, dans ce contexte, existe-il des différences entre les sexes quant à la liaison origine sociale-formation ou formation-position sociale? Pour les jeunes générations en particulier, les différences de genre devraient être plus faibles voire s'annuler. C'est

pourquoi nous nous attacherons à mesurer le changement social dans une perspective générationnelle.

CONSTRUIRE UNE COMPARAISON HISTORIQUE

Pour évaluer l'évolution du rôle de l'éducation dans le processus de mobilité sociale en Suisse, nous avons construit un jeu de données sur mesure qui agrège 12 bases de données. Cette manière de procéder, qui s'aligne avec les études à la pointe sur la mobilité sociale (voir notamment Breen, 2004), permet non seulement de capturer une dimension temporelle très large, de maximiser la représentativité de la population suisse au cours du 20^e siècle, mais aussi de fournir une base solide pour nos analyses statistiques étant donné la grande taille de notre échantillon. Les enquêtes utilisées sont les suivantes: Attitudes politiques en Suisse, 1975; International Social Survey Programme, 1987; Les Suisses et leur société, 1991; Panel Suisse des Ménages, 1999; Enquête Sociale Européenne, 2002; Panel Suisse des Ménages, 2004 (deuxième échantillon); Enquête Sociale Européenne, 2004; MOSAiCH, 2005; Enquête Sociale Européenne, 2006; MOSAiCH, 2007; Enquête Sociale Européenne, 2008; MOSAiCH, 2009. Pour chacune de ces enquêtes, un long travail de recodage a été entrepris afin de construire des indicateurs aussi comparables que possible et ainsi assurer la cohérence de nos résultats.⁴

Nos principales variables d'intérêt sont l'origine sociale, la position sociale et le niveau d'éducation. Les indicateurs d'origine sociale (mesurée *via* la profession du père du répondant à l'âge de 15 ans) et de position sociale (mesurée *via* la profession du répondant au moment de l'enquête) sont mesurés avec l'indice socioéconomique ISEI (Ganzeboom, De Graaf & Treiman, 1992) qui se distribue théoriquement sur une échelle allant de 0 à 100: un score important indiquant une position socio-économique élevée.⁵ Cet indice est certes fortement critiquable

4 Nous invitons le lecteur souhaitant obtenir des informations détaillées sur la construction de ce cadre méthodologique à consulter Falcon (2013, en particulier le chapitre 4 et l'annexe A.).

5 Pour être précis, si l'on considère un modèle où le revenu est prédit par un indice socio-économique et la formation, en contrôlant par l'âge, l'indice SEI est tel que la corrélation directe entre formation et revenu est minimisée, de telle sorte qu'elle soit maximisée à travers cet indice socio-économique.

sous moult regards (hypothèse de validité indépendante du contexte, unidimensionalité, faiblesse théorique par rapport aux modèles de classe) mais il a l'avantage de la simplicité. En outre, si des résultats stables et significatifs sont établis avec un indicateur imparfait, il est probable qu'ils se retrouvent avec plus de forces dès lors que des outils plus idoines sont considérés.

La variable de niveau d'éducation a été opérationnalisée grâce à la grille proposée par Bergman, Hupka, Joye & Meyer (2009) qui rend comparable les classifications des niveaux d'éducation en Suisse entre les 12 enquêtes que nous utilisons. Cette classification a le mérite de faire sens dans le contexte helvétique. En effet, bien que les libellés des formations aient beaucoup changé au fil du temps, il est à la fois possible de déterminer à travers cette grille simplifiée une matrice qui permet de distinguer d'une part la longueur de la formation mais aussi son caractère général ou professionnel. Ainsi, au final, les niveaux d'études que nous mesurons se décomposent en six niveaux: 1. Ecole obligatoire 2. Ecole secondaire générale sans maturité 3. Ecole secondaire générale avec maturité 4. Ecole secondaire professionnelle (apprentissage) 5. Formation professionnelle supérieure et école technique ou professionnelle (dont HES/HEP) 6. Etudes supérieures (universités et écoles polytechniques).

Nous nous focalisons essentiellement ici sur la population résidente, âgée entre 35 et 64 ans au moment de chacune des 12 enquêtes que nous utilisons. Nous avons divisé cet échantillon en huit cohortes de naissance afin de saisir au maximum le changement social qui caractérise la société suisse: 1912-1935; 1936-1940; 1941-1945; 1946-1950; 1951-1955; 1956-1960; 1961-1965; et 1966-1974. Bien sûr, il reste important de souligner que ces cohortes sont des cohortes reconstruites et que par conséquent elles ne sont en aucun cas exemptes d'effet de périodes liées au moment où l'enquête a été conduite, en particulier au sein des cohortes extrêmes, qui contiennent des individus dont la moyenne d'âge et la variance d'âge sont sensiblement différentes. Au final, notre échantillon⁶ contient 16'501 individus, dont 8'006 hommes et 8'495 femmes. Cet échantillon est suffisamment important pour nous permettre d'analyser l'évolution du rôle de l'éducation dans le processus de mobilité sociale en Suisse.

6 Pour de plus amples informations sur la répartition de l'échantillon en fonction des enquêtes et des cohortes de naissance, nous invitons le lecteur à consulter le Tableau 1, situé page 160 de l'article de Falcon (2012).

Notre analyse a donc pour objectif de déterminer comment le rôle de l'éducation sur le processus de mobilité sociale a évolué au cours du temps en Suisse. Pour cela, nous présenterons dans un premier temps quelques analyses descriptives afin de caractériser le changement social propre au contexte suisse quant à la structure éducative et à la structure sociale. Dans un second temps, nous nous focaliserons sur le domaine qui nous intéresse en analysant comment le poids de l'origine sociale a évolué au cours du temps pour atteindre un niveau d'étude donné et comment le rendement des titres éducatifs a changé pour atteindre une position sociale donnée.

CHANGEMENTS STRUCTURELS DU DOMAINE EN SUISSE: QUELQUES TENDANCES

L'évolution de la structure éducative en Suisse, présentée dans la Figure 1, montre la répartition des niveaux d'étude de la population suisse par cohorte de naissance, respectivement pour les hommes et les femmes.

On observe en premier lieu une diminution importante de la proportion d'hommes et de femmes ayant seulement atteint le niveau de formation obligatoire. Ce résultat va dans le sens de l'expansion éducative. En second lieu, on constate que peu d'individus ont atteint un niveau d'étude secondaire générale sans maturité (environ 3%). Le constat est relativement similaire en ce qui concerne le niveau d'étude secondaire générale avec maturité. Ils sont environ 5% à sortir du système éducatif avec ce niveau pour les hommes. Pour les femmes toutefois, cette proportion est légèrement plus forte et tend à augmenter au cours des générations en oscillant autour des 10%.

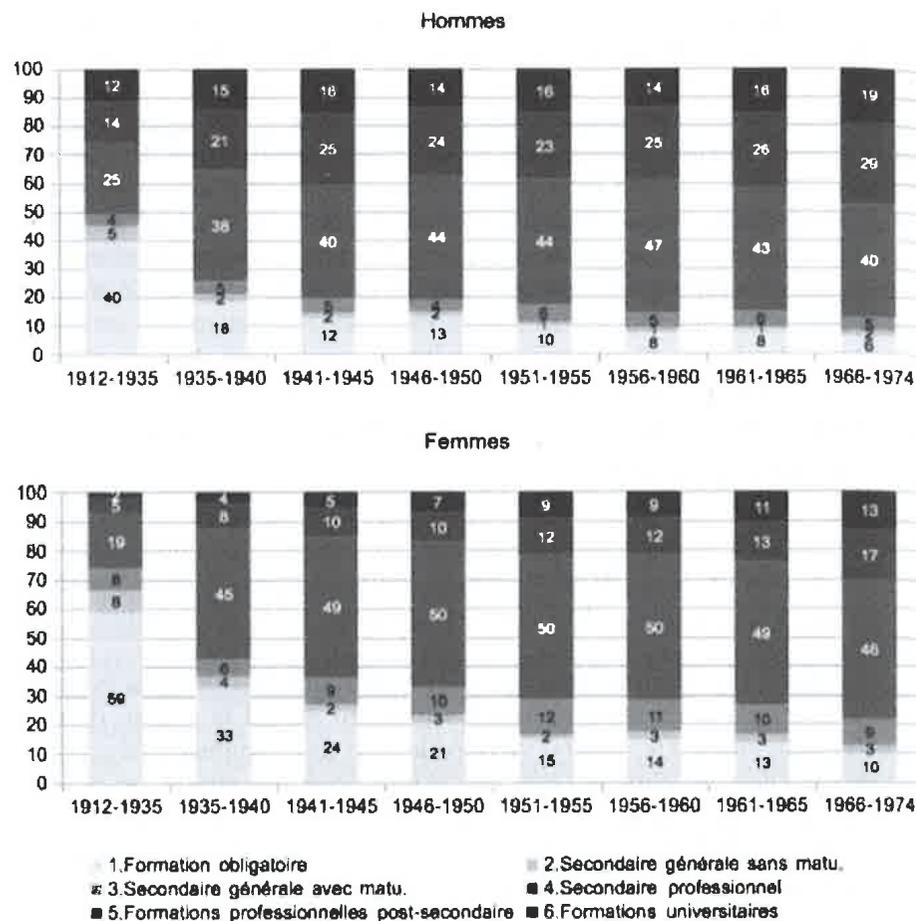


Figure 1. Evolution de la structure éducative en Suisse par cohorte de naissance et par genre.

Sans surprise, la structure éducative suisse demeure largement caractérisée par les apprentissages, c'est-à-dire le secondaire professionnel: en effet, plus de 40% de la population en Suisse possède ce genre de formation. En outre, ce niveau d'étude s'est constamment développé pour les hommes jusqu'à la génération 1956-1960, après quoi il devient moins important. En ce qui concerne les femmes, d'une part on observe qu'elles sont plus nombreuses que les hommes à avoir obtenu ce niveau d'étude

(environ 50% en moyenne contre environ 45% pour les hommes), d'autre part, on ne constate pas de diminution aussi importante que pour les hommes au sein des cohortes les plus jeunes. Ainsi, la proportion de femmes avec l'apprentissage comme formation demeure importante.

Les hommes sont beaucoup plus nombreux à atteindre les niveaux d'études tertiaires: cela concerne en moyenne près de 40% d'entre eux contre en comparaison de 20% des femmes. Ils sont particulièrement nombreux dans les filières de formations professionnelles supérieures et bénéficient d'une augmentation du nombre d'opportunités dans cette filière au cours du temps. Cette expansion éducative se confirme au niveau des formations universitaires qui ont accueilli environ 20% des hommes de la génération la plus jeune (1966-1974). Les femmes quant à elles rattrapent petit à petit leur retard par rapport aux hommes. Elles sont en effet 17% à avoir une formation professionnelle supérieure et 13% une formation universitaire dans la génération la plus jeune. Néanmoins, l'écart entre hommes et femmes reste important, en particulier au niveau de l'accès aux formations professionnelles supérieures. En somme, la ségrégation de genre dans le système éducatif suisse s'opère à deux niveaux: au niveau vertical d'une part entre le secondaire – où les femmes sont surreprésentées – et le tertiaire – où les hommes sont surreprésentés; au niveau horizontal d'autre part entre les filières générales et les filières professionnelles. Au niveau secondaire, le ratio hommes-femmes indique que, en moyenne, les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes dans les filières générales alors qu'elles ne sont que 1.3 fois plus nombreuses que les hommes dans les filières d'apprentissage. Au niveau tertiaire, ce ratio montre une féminisation en cours beaucoup plus importante au sein des formations universitaires que dans les filières professionnelles supérieures. Quant est-il de l'évolution de la structure sociale?

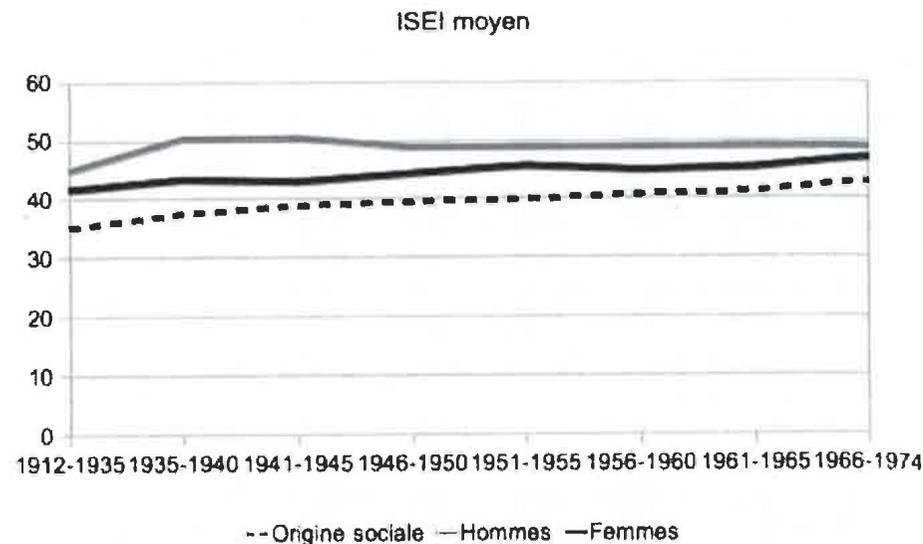


Figure 2. Evolution de la structure sociale en Suisse par cohorte de naissance pour les hommes, les femmes et leur père (origine sociale), mesurée en termes d'ISEI moyen.

Tout comme les autres pays occidentaux, la Suisse a connu une évolution de sa structure sociale au cours des dernières décennies (Oesch, 2006). Cette tendance se perçoit dans nos données, par exemple dans la Figure 2 qui indique l'évolution de l'ISEI moyen par cohorte de naissance, pour les hommes et les femmes, en comparaison avec celui de leur père comme indication de l'origine sociale. On constate effectivement que l'ISEI moyen a plutôt augmenté au cours des générations, en particulier pour les femmes alors que l'ISEI moyen des hommes reste beaucoup plus stable. Ainsi, l'évolution de la structure sociale vers le haut s'est opérée visiblement de manière décalée dans le temps pour les hommes et les femmes. Ce sont en premier les hommes, en particulier dans la génération des pères, qui en ont profité, puis les femmes une ou deux générations plus tard. Précisons toutefois que nos données ne reproduisent que partiellement les cohortes que nous étudions dans la mesure où elles sont reconstruites à partir d'enquêtes transversales. Ainsi, il est tout à fait plausible que le changement social que nous observons ici soit minimisé puisque ces cohortes sont mesurées à des périodes où le phénomène de

tertiarisation a déjà eu largement cours. Néanmoins, malgré ces limites méthodologiques, ces changements n'en sont pas moins significatifs (seuil: $p < 0.05$), bien que d'amplitudes contrastés. En effet, des modèles de régression linéaire nous indiquent que l'ISEI moyen a augmenté au cours des années de naissance de 0.16 points pour le père, 0.04 points pour les hommes et 0.11 points pour les femmes. Cette tendance pour les femmes s'applique néanmoins uniquement pour celles actives sur le marché du travail, l'ISEI ne prenant pas en compte l'inactivité. Or, il faut bien garder à l'esprit que les femmes actives sur le marché du travail dans les générations les plus anciennes étaient des femmes avec un profil très particulier (notamment travail de subsistance et travail typiquement féminin). Par ailleurs, l'ISEI ne distingue pas entre le travail à temps plein et celui à temps partiel, une variable cruciale pour comprendre l'emploi féminin en Suisse. En dépit de toutes ces limites, les tendances qui se dessinent avec l'ISEI rendent bien compte du processus de féminisation du marché du travail en Suisse.

Au final, nous observons bien dans nos données les tendances principales qui caractérisent les sociétés occidentales au niveau structurel: premièrement une expansion du système éducatif; deuxièmement une évolution vers le haut de la structure des professions, correspondant au phénomène de tertiarisation. Dans ce contexte de changement structurel, comment le rôle de l'éducation dans le processus de mobilité sociale a-t-il évolué en Suisse?

L'ÉVOLUTION DE L'EFFET DE L'ORIGINE SOCIALE SUR LE NIVEAU D'ÉTUDE

Pour établir un éventuel effet d'égalisation éducative dans le contexte suisse, peut-on identifier si un niveau donné d'origine sociale est nécessaire pour atteindre un certain niveau d'étude? Nous mesurons cela concrètement en comparant la distribution de la valeur moyenne de l'ISEI de l'origine sociale en fonction des niveaux études, cela pour chaque cohorte. Ces résultats sont présentés dans la Figure 3 et dans le Tableau 1.

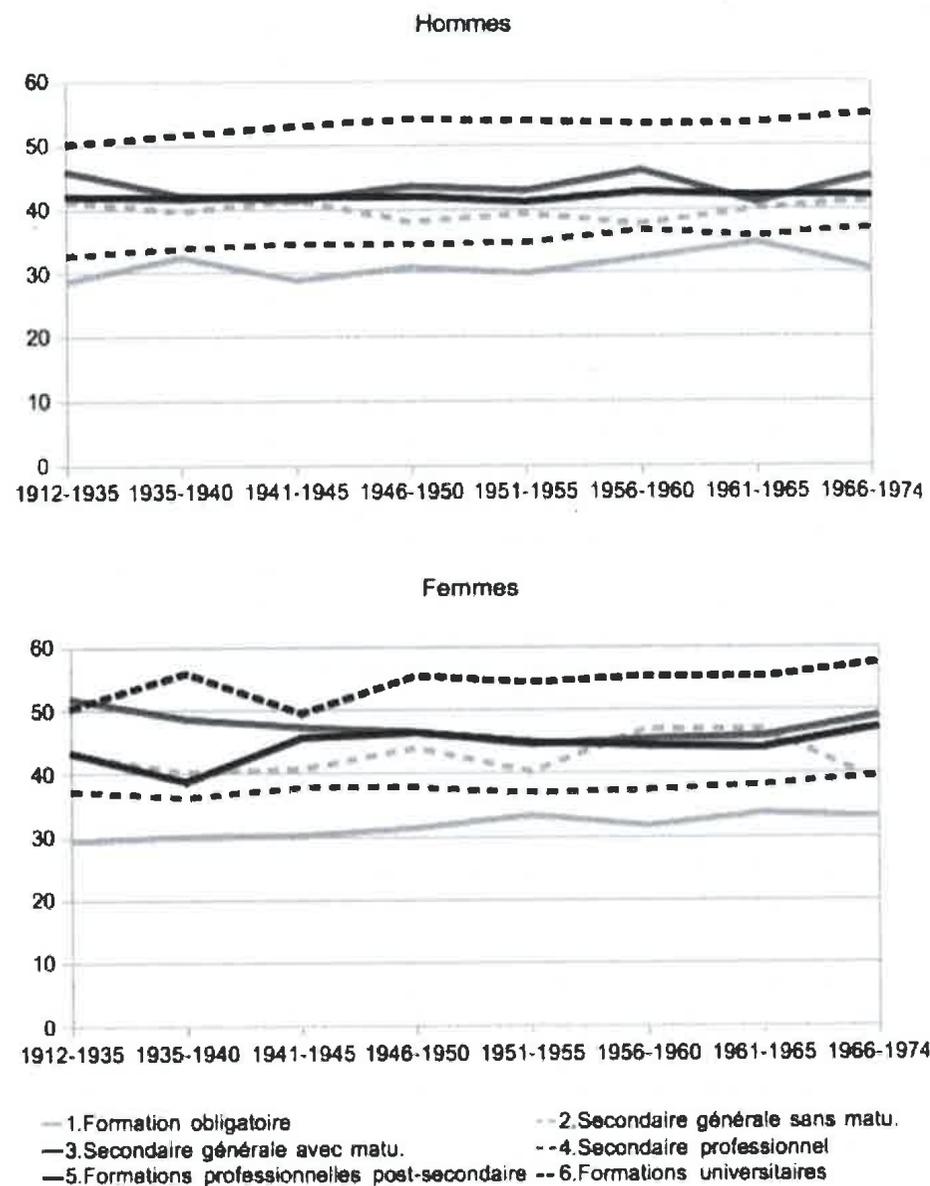


Figure 3. Evolution de l'effet de l'origine sociale mesurée en termes d'ISEI moyen sur le niveau d'étude, par cohorte de naissance et par genre.

La première tendance est celle de l'augmentation du niveau moyen de l'origine sociale pour atteindre le même niveau d'étude suivant les cohortes. Autrement dit, l'effet général d'augmentation vers le haut de la structure sociale que nous avons montré précédemment a également eu pour effet d'augmenter le niveau, en termes d'origine sociale, nécessaire pour atteindre un niveau d'étude donné. Une telle évolution, loin d'aller dans le sens d'une égalisation des chances, indique que les opportunités d'accès aux études ont eu tendance à se réduire, ou du moins à se maintenir à un niveau constant – si l'on prend en compte les changements de la structure sociale. Ainsi, l'origine sociale moyenne des personnes ayant arrêté leurs études après l'école obligatoire est passée d'environ 29 points à environ 33 points au cours des cohortes autant pour les hommes que pour les femmes. Cette augmentation est statistiquement significative comme indiqué dans le Tableau 1. La même tendance s'observe également parmi les niveaux d'études professionnelles secondaires, même si la tendance à l'augmentation pour les femmes a été plus tardive. Enfin, c'est au sein des formations universitaires que le niveau d'origine social moyen semble avoir le plus augmenté, en passant au cours des cohortes de 50 points à 55 et 57 points, respectivement pour les hommes et les femmes. Toutefois, cette tendance n'est significative que parmi les femmes, où le fait d'appartenir à une classe d'âge d'une année plus jeune induit une augmentation de 0.17 points d'ISEI moyen d'origine sociale, ce qui représente une importante augmentation. En d'autres termes, l'inégalité d'accès aux études universitaires en Suisse s'est renforcée parmi les femmes, tandis qu'elle s'est «seulement» maintenue parmi les hommes. Globalement, on constate que la composition sociale des niveaux d'études s'est adaptée au fur et à mesure que la structure sociale évoluait également.

Néanmoins, en ce qui concerne les niveaux d'études professionnelles supérieures, la tendance à l'augmentation du niveau moyen d'origine sociale est beaucoup moins nette, en particulier parmi les hommes où l'ISEI moyen du père s'est maintenu autour de 42 points malgré l'évolution structurelle. Autrement dit, s'il y a eu un effet d'égalisation dans l'accès aux études en Suisse, il s'est vraisemblablement opéré principalement au sein des filières d'études professionnelles supérieures et surtout pour les hommes. C'est un aspect jusqu'ici peu traité de l'impact du développement des HES en Suisse.

Tableau 1. Changement moyen de score ISEI du père pour chaque nouvelle année de naissance au sein de chaque niveau d'étude (coefficient de régression linéaires prédisant l'ISEI du père en fonction de l'année de naissance)

	Hommes	Femmes
1. Formation obligatoire	0.089	0.089
2. Secondaire général sans maturité	-0.019	0.064
3. Secondaire général avec maturité	0.028	-0.067
4. Secondaire professionnel	0.099	0.057
5. Formations professionnelles post-secondaires/tertiaires	0.017	0.056
6. Formations universitaires	0.078	0.171

Note: sont indiqués **en gras** les coefficients significatifs au seuil de 0.05.

Deux niveaux d'études se distinguent par des tendances atypiques: le secondaire général, avec ou sans maturité. Effectivement, ces deux niveaux se caractérisent par l'amorce d'une diminution du niveau moyen d'origine sociale. Cela semble assez logique étant donné que ce sont des niveaux d'études peu valorisés sur le marché du travail, contrairement aux filières professionnelles et universitaires. Ainsi, alors qu'autrefois avoir un niveau d'étude secondaire général pouvait être vu comme une forme de distinction sociale dans un système dominé par l'apprentissage, ces niveaux ont par la suite été mis en concurrence du fait de l'expansion du système éducatif, et ont donc perdu de la valeur.

Enfin, en comparant plus en détail les niveaux moyens d'origine sociale qui caractérisent chaque niveau d'étude, on s'aperçoit que, pour atteindre le même niveau d'étude que les hommes, les femmes ont toujours une origine sociale plus élevée de deux points au moins en moyenne. Cet écart est surtout marqué au sein des formations secondaires, mais se retrouve cependant aussi au niveau tertiaire pour les formations professionnelles. A l'inverse, cet écart dans les niveaux d'origine sociale entre hommes et femmes est beaucoup moins prononcé dans les catégories extrêmes de la stratification éducative, à savoir parmi les niveaux de formation obligatoire et universitaire. Ce dernier point peut résulter d'un double mécanisme: une logique de reproduction pour les

catégories les moins dotées en formation et un habitus de classe dans les catégories les mieux dotées, pour qui le sexe ne fait alors pas de différence dans le choix d'études longues.

Ainsi apparaît très clairement un maintien du rôle de la position sociale dans le choix de la formation. En est-il de même dans la relation entre formation et niveau social atteint?

L'ÉVOLUTION DE L'EFFET DU NIVEAU D'ÉTUDE SUR LA POSITION SOCIALE ATTEINTE

Pour mesurer cette évolution, nous utilisons un procédé très similaire à l'analyse précédente, en remplaçant la variable d'origine sociale par la position sociale de l'individu. Rappelons que la position sociale est mesurée au moment de chaque enquête, lorsque l'enquêté est âgé de 35 à 64 ans. Ainsi, comme certaines recherches ont mis en évidence qu'après un certain âge les individus atteignent un niveau de maturité occupationnelle (Goldthorpe, 1987; voir aussi plus récemment: Bühlmann, 2010), c'est-à-dire une position sociale stable qui a peu de chance de changer ultérieurement de façon substantielle, nous partons du principe que cela ne pose pas de problème de comparer la position sociale d'un groupe d'individus aussi hétérogène du moment que l'essentiel de la mobilité intragénérationnelle a été accomplie. Cette approche demeure toutefois critiquable, étant donné l'érosion progressive du modèle de la «carrière à vie» qui caractérisait jusqu'à récemment nos sociétés occidentales – en tout cas pour les hommes.

Nous cherchons donc à identifier si le niveau moyen de position sociale qu'assure un niveau d'étude donné a évolué dans un sens ou dans un autre. La lecture de la Figure 4 et du Tableau 2 nous montre en effet que la valeur sur le marché du travail des différents niveaux d'étude a changé. D'une part, le niveau moyen de position sociale obtenu par tous les diplômés du primaire ou du secondaire a diminué au cours des cohortes. D'autre part, les diplômés du tertiaire ont bénéficié, de plus en plus, de positions sociales plus élevées au cours du même intervalle de temps.

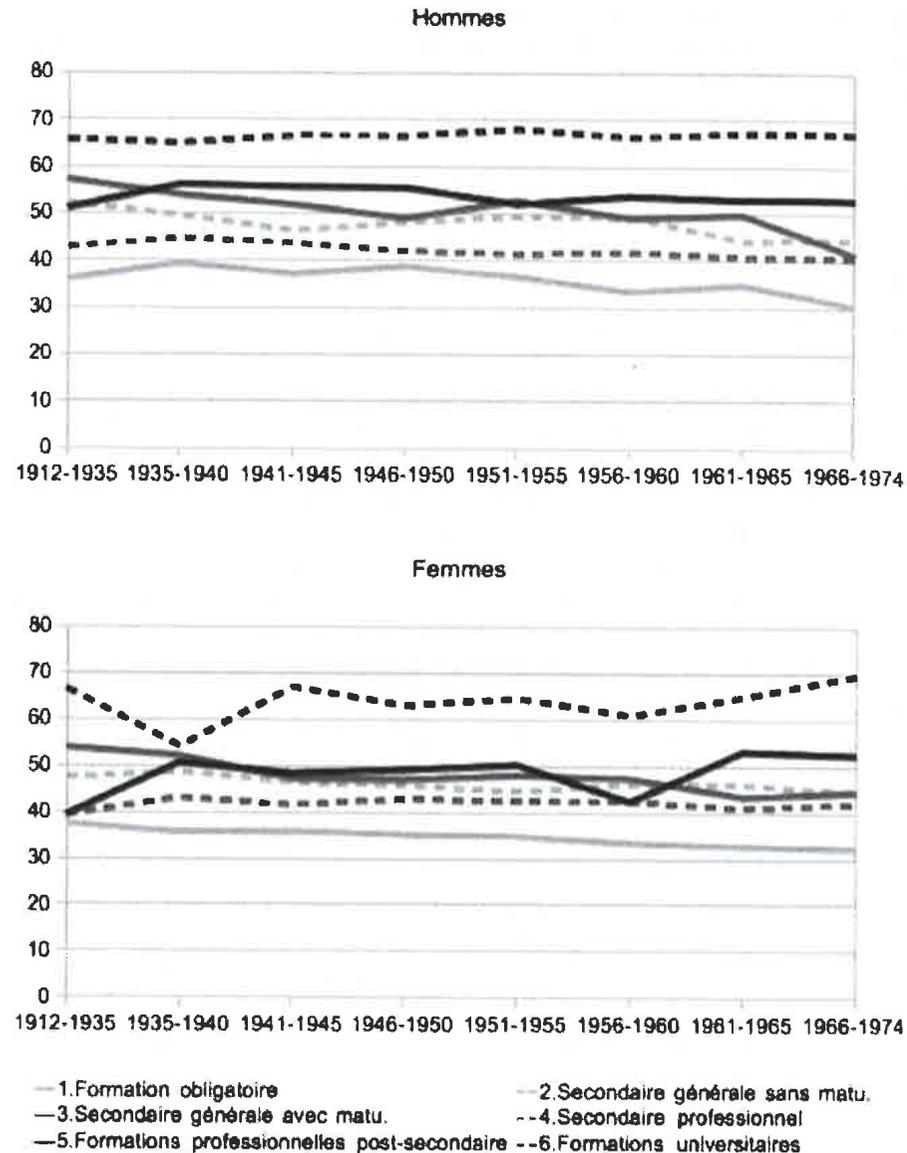


Figure 4. Evolution de la position sociale mesurée en termes d'ISEI moyen en fonction du niveau d'étude, par cohorte de naissance et par genre.

La diminution de la position sociale moyenne est particulièrement marquée parmi les diplômés du secondaire général avec maturité. En effet, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, l'ISEI moyen baisse d'une dizaine de points, ce qui est considérable, en particulier dans le contexte de déplacement de la structure sociale vers le haut. Les coefficients reportés dans le Tableau 2 indiquent que cette évolution est significative: appartenir à une classe d'âge d'une année plus jeune induit une baisse de score moyen d'ISEI de 0.23 et 0.19 points respectivement pour les hommes et pour les femmes. Ainsi, ce niveau d'étude au sein des cohortes les plus jeunes ne se distingue plus vraiment si l'on raisonne en fonction d'une position sociale que l'on puisse atteindre sans maturité. Autrement dit, il semble que la maturité générale n'est plus suffisante pour accéder à des positions sociales «moyennes», c'est-à-dire avec un ISEI qui oscille autour de 50 points. Les individus avec un niveau de formation obligatoire et d'études secondaires sans maturité voient aussi l'ISEI moyen auquel ils peuvent prétendre diminuer d'environ cinq points. Ainsi, l'ISEI moyen des personnes sorties du système éducatif après l'école obligatoire atteint un niveau particulièrement bas, respectivement 30 points pour les hommes et 32 points pour les femmes. Cela corrobore l'observation selon laquelle ne pas avoir de formation assure de faibles perspectives sur le marché du travail, aujourd'hui encore plus qu'auparavant, en particulier dans un contexte de globalisation et de flexibilisation des formes d'emplois (Buchholz, Hofäcker, Mills, Blossfeld, Kurz & Hofmeister, 2009). Finalement, la diminution de l'ISEI moyen est la plus modérée, bien que significative pour les hommes, au sein des niveaux secondaires de formation professionnelle. Cette tendance est même inversée pour les femmes, pour lesquelles on observe une légère tendance à l'augmentation de la position sociale moyenne atteinte. Au final, elles arrivent alors à un niveau de position sociale moyenne légèrement meilleur que les hommes ayant le même niveau d'étude. L'apprentissage semble donc demeurer une valeur assez sûre au niveau des filières secondaires, tandis que les niveaux d'études secondaires généraux ont perdu leur caractère distinctif qui autrefois constituait un avantage sur le marché du travail. *In fine*, ils ne se distinguent plus vraiment de l'apprentissage, en tous cas en termes de la position sociale pouvant être atteinte au sein des cohortes les plus jeunes.

Tableau 2. Changement moyen de score ISEI d'ego pour chaque nouvelle année de naissance au sein de chaque niveau d'étude (coefficient de régression linéaires prédisant l'ISEI d'ego en fonction de l'année de naissance)

	Hommes	Femmes
1. Formation obligatoire	-0.057	-0.128
2. Secondaire général sans maturité	-0.112	-0.046
3. Secondaire général avec maturité	-0.236	-0.197
4. Secondaire professionnel	-0.087	-0.024
5. Formations professionnelles post-secondaires/ tertiaires	-0.060	0.157
6. Formations universitaires	0.035	0.175

Note: sont indiqués en gras les coefficients significatifs au seuil de 0.05.

C'est donc dans les filières tertiaires que les perspectives de «rendement éducatif» ont été les plus fortes, ce qui pourrait même sous-entendre un accroissement des inégalités dans la mesure où on a vu que le lien entre origine sociale et formation tertiaire s'est plutôt renforcé au fil du temps. En outre, les femmes sont ici les grandes gagnantes dans la mesure où l'ISEI moyen de leur position sociale a le plus augmenté au cours du temps. Pour chaque nouvelle classe d'âge, l'ISEI moyen augmente de 0.15 et 0.17 points respectivement pour les diplômées du tertiaire professionnel et les diplômées du tertiaire général. Il va sans dire que ces augmentations sont statistiquement significatives, comme indiqué dans le Tableau 2. Néanmoins, cette évolution est sans doute à nuancer pour deux raisons: d'une part, l'ISEI n'est pas totalement indépendant de la structure sociale d'un pays à un moment donné et les professions qui se sont féminisées en Suisse pourraient avoir un indice ISEI élevé, alors même qu'un indice recalculé aujourd'hui pour la Suisse leur donnerait une note plus basse. D'autre part, l'ISEI ne prend pas en compte des dimensions hiérarchiques dont on sait qu'elles sont assez sensibles aux interruptions et non linéarités de carrières professionnelles féminines marquées souvent par le temps partiel en Suisse.

Par ailleurs, cette évolution constitue avant tout un rattrapage par rapport aux perspectives professionnelles que ces niveaux d'études

offrent aux hommes, en particulier au sein des formations professionnelles supérieures. En effet, à niveau d'éducation égal, les femmes diplômées d'une formation professionnelle supérieure atteignent une profession beaucoup plus basse dans l'échelle sociale que leur camarades masculins dans les cohortes les plus anciennes, tandis que l'écart hommes-femmes est devenu insignifiant au sein des cohortes les plus jeunes. En ce sens, ce niveau d'étude est celui où les inégalités de genre ont le plus diminuées, mais aussi parce qu'elles étaient les plus fortes au départ. En ce qui concerne les hommes, bien que l'ISEI moyen augmente doucement parmi les diplômés des formations universitaires, la tendance est moins évidente dans les filières professionnelles supérieures, où l'ISEI moyen demeure relativement stable, voire diminue légèrement.

CONCLUSION: DES INÉGALITÉS MAINTENUES?

En premier lieu, il faut souligner qu'entre fluidité croissante et maintien des inégalités, c'est la seconde thèse qui s'affirme en Suisse. Quels que furent les changements structurels, augmentation de la formation ou transformation du monde du travail, dès lors que l'on tient compte des positions relatives des uns et des autres, force est de constater que la société suisse ne s'est globalement pas transformée dans le sens d'une plus grande fluidité et que les barrières demeurent au moins aussi forte aujourd'hui qu'il y a 50 ans. Les renforcements des liens entre origine sociale et formation, et entre formation et position sociale sont à analyser en gardant les changements structurels en perspective, à commencer par les transformations au sein de la formation tertiaire.

En décomposant les mécanismes, on s'aperçoit que cette stabilité se retrouve d'abord dans le lien entre origine et formation: même si certaines formations sont plus faciles d'accès aujourd'hui qu'il y a quelques années, une certaine stratification est toujours de mise. Bien sûr, ceci n'est pas vrai de la même manière dans tous les cas et les femmes ont ainsi plus de facilité à atteindre des formations élevées. Mais ceci correspond plutôt au rattrapage d'inégalités fortes entre les sexes qu'à un rattrapage des inégalités sociales *stricto sensu*. Dans ce contexte, il faut noter le développement des HES qui, *de facto*, ont aidé à maintenir une hiérarchie dans le paysage éducatif suisse. Bref, elles ont autant constitué un titre qui dresse une barrière qu'une marche vers plus d'égalité.

La relation entre niveau d'étude et profession s'est renforcée: il faut aujourd'hui une formation longue pour avoir un emploi ayant un index socio-économique élevé. Dans ce sens, l'inflation éducative a correspondu à une inflation parallèle des positions sociales mesurée à travers l'ISEI et c'est sans doute une part d'explication à la stabilité observée dans des inégalités sociales fortes. La seule tendance à plus d'égalité se retrouve entre les sexes, mais là encore l'interprétation doit rester prudente tant on sait que les carrières observées dans leur longueur et leur dimension hiérarchique ne sont pas toujours favorables à long terme pour ceux qui les réalisent si des interruptions et des moments d'activités à temps partiel se produisent, ce qui est fréquent pour les carrières féminines en Suisse.

Bien sûr, notre analyse s'est arrêtée aux générations actuellement âgées de plus de 35 ans, âge nécessaire pour prétendre avoir trouvé sa place dans la société suisse, même si la réalité suisse n'a pas cessé de se transformer pour les plus jeunes; bien sûr l'index socio-économique utilisé ne reprend qu'une petite dimension des enjeux de position sociale. Toutefois, l'absence de déclin des inégalités que nous avons observées est telle qu'il s'agit probablement d'un des traits forts de la réalité suisse d'aujourd'hui. Dans ce sens, la transformation, profonde, des systèmes de formation en Suisse a aussi, paradoxalement, illustré le principe selon lequel il faut que «tout change pour que rien ne bouge».

CONCLUSION

LES POLITIQUES SCOLAIRES À L'ÉPREUVE DE LA SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION

Georges Felouzis, Gaële Goastellec

Les recherches à l'origine de cet ouvrage montrent à quel point le genre, l'origine sociale et l'origine ethnique influencent les trajectoires scolaires dans le contexte suisse, et cela questionne inévitablement les politiques scolaires, leur nature et leurs effets. C'est dans cette perspective que le choix a été fait de ne considérer que les formes institutionnalisées de formation initiale, à l'exclusion du domaine de la formation pour adultes dont l'importance sociale comme scientifique demanderait un ouvrage à part entière tant les processus d'apprentissage et les modalités d'enseignement y sont spécifiques (Bourgeois & Nizet, 1997). Hormis cette limite, fruit d'une volonté de cohérence quant aux approches retenues comme des terrains explorés, chaque niveau de formation scolaire a fait l'objet d'une analyse de façon à décortiquer les mécanismes à l'œuvre dans la construction des inégalités scolaires. Car au-delà du cas de la Suisse, qui constitue pour notre propos un terrain idéal pour comparer les effets des politiques d'éducation sur les inégalités scolaires, il ressort de ces différentes analyses des processus généraux, des «invariants», qui permettent de comprendre comment les inégalités se forment et quel est le poids combiné des facteurs familiaux, individuels, institutionnels et contextuels. C'est en ce sens que la Suisse est ici considérée comme «un laboratoire scolaire» qui permet de mettre au jour – au-delà de ses spécificités – les mécanismes généraux de production des inégalités scolaires.

Et de fait, la mise en perspective de ces chapitres révèle la complexité des processus de production des inégalités scolaires et l'impossibilité de réduire leurs causes à un facteur unique, qu'il soit social, politique ou proprement scolaire. L'objectif de cette conclusion est donc de proposer